



CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES
289, De Villemure, 2^e étage, St-Jérôme (Qc.) J7Z 5J5
Courriel : ccsnl@videotron.ca Site Web: www.ccsnl.org
Télécopieur : (450) 438-5869 Téléphone : (450) 438-4197

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE DU CCSNL TENUE
LE 21 JANVIER 2011 À LA SALLE DE QUILLES DE SAINT-JOVITE
À MONT-TREMBLANT À COMPTER DE 9 H 30**

Ordre du jour

- 1- Ouverture
- 2- Accréditation des personnes déléguées
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 novembre 2010
- 5- Dossier conciliation famille-travail (invitée Marie-France Benoit)
- 6- Syndicalisation (Josette Côté)
- 7- Question de privilège : Association coopérative d'économie familiale des Basses-Laurentides (ACEF), invité Serge Doyon
- 8- Rapport des personnes offcières
- 9- *Les Rendez-vous de l'énergie* (Yann Godbout)
- 10- Présentation des plans de travail des comités 2010-2013 et formation du comité de mobilisation
- 11- Tournée des syndicats
- 12- Bourse Fernand Jolicoeur
- 13- Levée de l'assemblée

1- Ouverture

La présidente, Louise Jetté, demande aux personnes déléguées d'observer un moment de silence pour les travailleuses et les travailleurs morts lors de leur travail. Par la suite, elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Elle rappelle la priorité CSN de cette année qui est la campagne *Se donner le Québec qu'on veut!* et, bien sûr, le 63^e congrès de la CSN, de même que le 90^e anniversaire de la CSN. Dans le cadre de la campagne de l'Alliance sociale, nous avons rencontré, au niveau régional, le 15 décembre dernier, le député du PQ de Prévost, Gilles Robert; nous lui avons alors remis la Déclaration de l'Alliance sociale.

Par la suite, nous avons fait parvenir à tous les députés de la région cette déclaration en leur demandant de jouer leur rôle d'opposition à l'Assemblée nationale. Suite à cette rencontre, nous avons tenu un point de presse. Le but de cette alliance est un appel à la mobilisation dans le but d'infléchir le prochain budget du gouvernement du Québec.

D'ailleurs, le 12 mars prochain, une grande manifestation s'organise à Montréal contre le budget Charest. Tous les syndicats sont invités à participer. La présidente souhaite vraiment que la région y soit bien représentée.

Lors de la dernière assemblée générale, nous avons reçu en question de privilège notre Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Station Mont-Tremblant qui débutait sa négociation. Il y a eu plusieurs rencontres de négociation et une mobilisation à toute épreuve. C'est le 21 décembre que les travailleuses et travailleurs, réunis en assemblée générale, se sont prononcés à 91% en faveur des termes de leur nouvelle convention collective. Il s'agit d'une convention d'une durée de cinq ans avec des augmentations totalisant 10%. Les salarié-es pourront également bénéficier d'une augmentation de 25% de la contribution de l'employeur au régime de retraite.

Mais comme l'a expliqué le président du syndicat, Eric Céré, le principal objectif de la négociation était de lutter contre la précarité d'emploi prévalant à la Station Mont-Tremblant. Les syndiqué-es pourront retrouver des horaires de travail complets de 40 ou de 37,5 heures, selon le titre d'emploi. C'est grâce à la solidarité que les membres du syndicat ont atteint leurs objectifs.

La présidente du Conseil central, qui a participé à deux assemblées, tient à souligner le travail exemplaire de l'exécutif du syndicat, du comité de négociation, du comité de mobilisation, des conseillers Pierre Houle de la FC et Martin Bourgeois du SAMVR. Elle déclare : « Vous êtes la preuve vivante que tout est possible, bravo. Un bel exemple de solidarité! »

En terminant, des nouvelles de nos ami-es du Journal de Montréal : le 24 janvier prochain, cela va faire 24 mois que ces 253 syndiqué-es sont dans la rue. Afin de souligner cet événement, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'information du Journal de Montréal invite tous les délégué-es à leur *Show du cadenas* qui aura lieu le 24 janvier et qui se tiendra au Métropolis, à Montréal, à compter de 20 heures. Les billets sont en vente sur le Réseau Admission, au coût de \$20.00. Toutes et tous sont aussi invités à signer une nouvelle pétition sur le site de l'Assemblée nationale, du 14 janvier au 14 mars 2011, en plus de continuer à lire *Rue Frontenac*. D'ailleurs, on peut se procurer le journal au Conseil central où on reçoit 150 journaux toutes les deux semaines.

Finalement, la présidente du Conseil central tient à remercier toutes les personnes qui étaient présentes à la manifestation du 4 décembre dernier.

Elle souhaite une très belle assemblée, et invite les délégué-es à ne pas se gêner pour intervenir.

2- **Accréditation des personnes déléguées**

Proposé par : Janette Prévost
Appuyé par : Louis Galarneau

Que l'assemblée générale régulière du CCSNL accrédite les personnes déléguées (Annexe 1).

Résolution AG-210111-02

Adopté

3- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : Manon Rodrigue
Appuyé par : Denis Lanthier

Que l'ordre du jour de l'assemblée générale régulière du CCSNL du 21 janvier 2010 soit adopté tel que lu.

Résolution AG-210111-03

Adopté

4- **Adoption du procès-verbal du 12 novembre 2010**

Proposé par : Alain Bélair
Appuyé par : Hélène Lalande

Que l'assemblée générale régulière du CCSNL adopte le procès-verbal de l'assemblée générale régulière du 12 novembre 2010.

Résolution AG-210111-04

Adopté tel que modifié

5- **Dossier conciliation travail-famille**

Marie-France Benoit du module du service des relations du travail de la CSN, présente le point sur la conciliation travail-famille. Il s'agit là d'un enjeu sociétal qui consiste à concilier l'ensemble des responsabilités à assumer entre la vie privée et la vie professionnelle avec une vision large de la famille. L'autre enjeu est celui de la collectivité : les familles, les salarié-es, les employeurs, les syndicats, l'état, tous sont concernés.

La CSN a produit deux outils pour soutenir le travail des équipes syndicales soit le guide intitulé *Oser la conciliation familles-travail au quotidien* et le guide syndical en appui aux assemblées générales intitulé *Oser la conciliation famille-travail au quotidien! Une question d'équité et de solidarité.*

Il s'agit de faire une démarche syndicale en 5 étapes :

1. Inventaire des mesures existantes et élaboration d'un plan de travail avec un échéancier
2. Réalisation d'un portrait des besoins
3. Compilation, analyse et partage des résultats
4. Adoption de mesures et mise en œuvre
5. Bilan et suivi

6- **Syndicalisation**

Josette Côté de la syndicalisation présente une petite capsule sur la syndicalisation. L'ancienneté n'est pas reconnue dans la Loi sur les normes du travail. Souvent, les travailleurs ont l'impression que les employeurs doivent respecter l'ancienneté dans les entreprises non syndiquées, mais il s'agit d'une fausse croyance, car les employeurs n'ont aucune obligation au sens de la Loi sur les normes du travail. Seules les conventions collectives forcent le respect de l'ancienneté.

Josette nous entretient également sur la syndicalisation des Couche-Tard.

7- **Question de privilège**

Une présentation de Serge Doyon de L'ACEF des Laurentides. La campagne de cette année est axée sur le crédit et est intitulée : *Mordu du crédit? Dans la marge jusqu'au cou*. Cette campagne vise principalement les jeunes.

Bertrand Gauthier de la CSN Construction nous entretient sur la polémique de la corruption dans le milieu surtout suite aux allégations de M. Mercure qui, en démissionnant de la FTQ, a laissé sous-entendre que le crime organisé est monnaie courante dans le domaine de la construction.

8- **Rapport des personnes offcières**

Présentation des rapports des personnes offcières. À tour de rôle, Louise Jetté, Sylvain Bastien, Johanne Racette, Julie Lachapelle et Marc Paquette font la présentation de leurs dossiers.

Proposé par : Stéphane Lavoie

Appuyé par : Caroline Lamothe

Que l'assemblée générale régulière du CCSNL reçoive les rapports des personnes offcières.

Résolution AG-210111-05

Adopté

9- **Rendez-vous de l'énergie**

Une présentation est faite par Yan Godbout du CRE Laurentides. Il fait un rappel à l'effet que l'événement les *Rendez-vous de l'énergie* aura lieu le 27 janvier 2011. Par la suite, il nous entretient sur le sujet de *Recycle Québec*, plus particulièrement *d'Ici on recycle*. Pourquoi l'importance de s'inscrire à ce programme? Tout d'abord, cela permet de faire connaître ses réalisations. Par la suite, cela permet de connaître l'engagement envers l'environnement. Finalement, cela permet d'être homologué. Il y a trois niveaux d'engagement :

- Engagement
- Mise en œuvre
- Performance

10- **Présentations des plans de travail des comités de travail**

Présentation du plan de travail du comité Environnement
Présentation du plan de travail du comité Santé-Sécurité
Présentation du plan de travail du comité de la Condition féminine

Proposé par : André Legris
Appuyé par : Pierre Desjardins

Que l'assemblée générale régulière du CCSNL adopte les plans de travail des comités Environnement, Santé-Sécurité et Condition féminine du CCSNL.

Résolution AG-210111-06 Adopté

Le comité exécutif recommande à l'assemblée générale la nomination de Suzy Poirier et de Stéphanie Gratton au sein du comité de mobilisation.

Proposé par : Chantal Racicot
Appuyé par : Sylvain Faubert

Que l'assemblée générale du CCSNL adopte la recommandation du comité exécutif.

Adopté

Résolution AG-210111-07

Par la suite, il reste deux postes vacants au sein de ce comité. En conséquence, une période de mise candidature est ouverte.

Marisol Durand est proposé par Thérèse Goulet.
Normand Beauchamp est proposé par Stéphane Nadeau.

Marisol Durand accepte sa mise en nomination par voie de procuration.
Normand Beauchamp accepte sa mise en nomination.

Marisol Durand et Normand Beauchamp sont élus par acclamation.

11- Tournée des syndicats

Sylvain Bastien présente un tableau d'analyse qui permet de voir les syndicats qui ont participé aux différentes activités du CCSNL. Cela permettra d'établir les syndicats qui seront priorisés lors de la tournée de l'exécutif du Conseil central.

12- Bourse Fernand Jolicoeur

Sylvain Bastien présente et explique en quoi consiste la bourse Fernand Jolicoeur et il indique que la date limite pour s'inscrire est le 27 février 2011.

13- Levée de l'assemblée

Thérèse Goulet propose la levée de l'assemblée à 16 h 00.

Louise Jetté, présidente

Eric Céré, secrétaire-trésorier